Passages borne

Comment supprimer un passage de carte fait sur une borne ?

Cette action n'est pas possible afin de préserver la cohérence du système.

Si une carte a été passée par erreur il faut recréditer l'argent sur le porte-monnaie de l'utilisateur en faisant une reprise ticket depuis le menu **Finances / Autres opérations / Reprise Tickets**.

Il faudra également deduire cette carte passée par erreur de vos effectifs.

Comptablement, la reprise ticket fonctionne en réduction de recettes. Son justificatif est édité depuis la "Liste des écritures comptables".

Référence ID de l'article : #1043
Auteur : Jean-Claude
Dernière mise à jour : 2023-02-16 11:33

(c) 2025 ARD <sav@ard.fr> | 20/07/2025 20:36
URL: http://faq-ard.fr/faq/content/7/44/fr/comment-supprimer-un-passage-de-carte-fait-sur-une-borne-.html